

«Associations, lieux et vecteurs de démocratie»

Compte-rendu du 30 juin 2023:

Rendez-Vous régional de la vie associative

7 constats pour 13 propositions



Sommaire

Introduction 4

Retour sur le programme de la journée 5

Portraits des intervenant-es 6

LES CONCLUSIONS DE CETTE JOURNÉE

1. Les associations sont des lieux de mise en action de la démocratie 10

2. L'engagement bénévole, garant de la démocratie 12

3. Une condition d'exercice de l'engagement et de la démocratie: la simplification administrative pour les associations 14

4. La liberté d'association est un principe juridique fondamental d'une société démocratique 16

5. Le rôle critique des associations est essentiel au fonctionnement démocratique 18

6. La démocratie est souvent un principe de gestion interne des associations 20

7. Une condition d'exercice de l'engagement et de la démocratie: s'appuyer sur l'expertise des citoyen·nes et des associations 22

Les recommandations pour l'après 20

D'autres initiatives à suivre 22

Sources & ressources 23

Introduction

Le constat d'une crise démocratique est aujourd'hui largement partagé; elle se traduit notamment par une abstention croissante, une défiance envers les institutions, une banalisation des idées d'extrême droite... Néanmoins, la vie démocratique ne se résume pas au vote et à la constitution d'un gouvernement représentatif, la société civile y joue également un rôle majeur. Les associations, en tant que lieux et vecteurs de démocratie, ont le pouvoir de retisser le lien entre les besoins de chacun et les exigences de l'action publique. Alors qu'aucun des défis qui attendent les citoyen·nes ne pourra être relevé sans la pleine contribution des associations, rarement les arbitrages politiques ne leur auront été aussi défavorables.

C'est dans ce contexte et autour de la thématique «Associations, lieux et vecteurs de démocratie» que le Mouvement Associatif Hauts-de-France a réuni ses partenaires le 30 juin 2023, à Amiens, pour le rendez-vous annuel régional de la vie associative des Hauts-de-France.

Ce document reprend les nombreux échanges qui ont eu lieu lors de cette journée du 30 juin. Sous forme de synthèse et de plaidoyer, ce compte-rendu s'articule dans un premier temps autour de constats, de verbatims et d'initiatives inspirantes présentés le 30 juin. Dans un second temps, il propose des actions aux associations et aux pouvoirs publics pour que la vie associative joue pleinement son rôle d'actrice et vectrice de démocratie.



Retour sur le programme de la journée

9h45 - 12h30: Conférence en plénière

La plénière sera animée par Nathalie Ricaille de l'asbl Espace Environnement

Ouverture de la conférence par Thierry Coulomb, président du Mouvement associatif HdF et Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif.

Table ronde « Le point de vue associatif sur la place des associations dans la démocratie » avec Valérie Comblez (déléguée générale de la Fédération des Centres sociaux des Pays Picards), Patrick Thierry (président de Picardie Nature), Clément Lefebvre (président du CRAJEP HdF).

Table ronde « Le point de vue des partenaires publics sur le rôle des associations en matière de citoyenneté et de démocratie participative » avec Thouraya Abdellatif (Déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), Antoine Sillani (élu à la vie associative et à la jeunesse de la Région Hauts-de-France), Frédéric Leturque (président de l'AMF 62 et maire de la ville d'Arras).

Conclusion par Claire Thoury et Thierry Coulomb

14h - 16h30: ATELIERS PARTICIPATIFS

Atelier n°1 Participation des jeunes à la vie démocratique

Animation: Maison des Associations de Tourcoing

Atelier n°2 Séniors, citoyenneté et développement du pouvoir d'agir

Animation: Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards

Atelier n°3 Citoyenneté numérique et participation des jeunes

Animation: CRAJEP HdF

Atelier n°4 En démocratie, pourquoi partager les sciences et avec qui?

Animation: Ombelliscience HdF

Atelier n°5 Penser la démocratie au sein de son association: Un outil pratique

Animation: LMA HdF

Atelier n°6 Café recherche: Les ONG et les politiques européennes: se décentrer pour réfléchir à l'autonomie associative

Atelier n°7 Signaler et agir: Prendre part à la protection de l'environnement

Animation: France Nature Environnement HdF

Portraits des intervenant-es

Thierry Coulomb

Délégué Général de la Fédération des Centres Sociaux Nord Pas-de-Calais et président du Mouvement associatif Hauts-de-France



« J'ai commencé comme éducateur de rue à Roubaix. Puis j'ai été « Permanent habitant », ce sont des postes créés pour appuyer les habitants des quartiers de Roubaix dans leurs démarches d'abord sur le quartier du Pile puis pour l'association inter quartier qui regroupait l'ensemble des comités de quartiers de Roubaix.

Au début des années 90, je suis devenu directeur d'un centre de social à Wattlelos puis directeur de l'association qui gérait les 3 centres sociaux et un service d'aide à domicile sur Wattlelos.

En parallèle, j'étais directeur général de l'Office de la jeunesse de Wattlelos (qui gérait des maisons de jeunes, un point information jeunesse, un centre culturel, des centres sportifs). J'avais 2 mi-temps de directeur.

Ensuite, j'ai pris le poste de délégué général de la Fédération des Centres sociaux du Nord, puis en 2017, suite à la fusion entre l'union régional de l'époque et la fédération du Pas-de-Calais, délégué général de la Fédération des Centres Sociaux du Nord Pas-de-Calais. C'est à ce titre que je suis devenu représentant de la Fédération des Centres Sociaux au sein du Mouvement associatif HdF, avec Messaoud Chayani. »

Claire Thoury

Présidente du Mouvement associatif



Sociologue, spécialiste des questions d'engagement, Claire Thoury est titulaire d'un doctorat de sociologie soutenu en 2017 intitulé « L'engagement étudiant dans un monde d'individualisation: construction identitaire et parcours politiques ». Elle est aussi l'auteur de plusieurs articles qui portent sur l'engagement, la vie étudiante ou les politiques de jeunesse.

Elle est également conseillère au Conseil économique social et environnemental et à ce titre, elle préside le comité de gouvernance de la convention citoyenne de la fin de vie depuis décembre.

Le fil rouge du RDV régional de la vie associative, « Les associations comme lieux et vecteurs de démocratie » est au centre des préoccupations la présidente du Mouvement associatif. À partir de ses travaux, de son expérience et de son mandat de présidente, Claire Thoury éclairera les débats en introduction et en conclusion de la matinée.

Valérie Comblez

Directrice Générale de la Fédération Centres Sociaux des Pays Picards



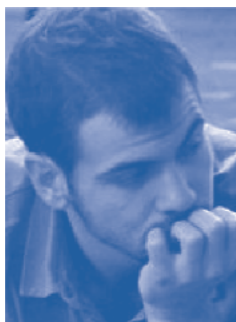
Engagée de longue date dans l'animation volontaire, un parcours professionnel dans les centres sociaux s'est rapidement imposé comme une évidence, de responsable de secteur à directrice, elle est maintenant déléguée de la fédération des centres sociaux des Pays Picards (le Sud des Hauts-de-France !). Entre deux, Valérie a été consultante et formatrice en développement social local... Bénévole, présidente et administratrice d'associations, elle accompagne à différents titres les acteurs associatifs et la question de la démocratie est un sujet qui l'anime et la préoccupe parfois !

Ce qui lui a donné envie de participer à la table ronde:

« La question de la démocratie participative et des conditions de sa mise en œuvre est un vrai sujet d'actualité, complexe, sensible mais passionnant. Il a d'ailleurs été évoqué lors du Congrès des Centres Sociaux & Socio-culturels de France qui vient de rassembler plus de 4000 participants à Lille. Les questions de démocratie et de justice sociale sont plus que jamais au travail dans les centres sociaux. Poursuivre la réflexion à l'occasion du RDV Régional de la vie associative en Hauts-de-France m'a semblé très opportun. J'y amènerai les acquis de nos débats internes et les retours d'expérience de nos adhérents. »

Clément Lefebvre

Délégué régional Picardie Nord Pas-de-Calais chez Association Concordia et président du CRAJEP Hauts-de-France.



Depuis 2010, il œuvre et travaille dans le monde associatif et son engagement associatif est entier. Il nous livre quelques pistes qui seront approfondies lors de la table ronde portant sur « Le point de vue associatif sur la place des associations dans la démocratie » :

« Au quotidien, la distance entre les jeunes et la démocratie institutionnalisée ne cesse de s'accroître. Ce phénomène s'explique en partie par la multiplication des dispositifs de consultation qui, tout en étant chronophages, sont très limitants puisqu'ils ne permettent pas une réelle co-décision entre pouvoirs publics et citoyens.

À travers les multiples projets qu'il mène, le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire crée des espaces où jeunes et représentants des institutions républicaines peuvent entrer en dialogue et véritablement co-construire.

Aujourd'hui, la confiance entre associations et pouvoirs publics est érodée, notamment depuis l'entrée en vigueur du Contrat d'Engagement Républicain. L'éducation populaire, ce sont des espaces de fabrique du lien social. Dans un tel contexte, il devient malheureusement difficile pour de nombreuses associations de développer sereinement leurs activités avec les publics qu'elles accompagnent. Et cela aussi, c'est un problème démocratique. »

Patrick Thierry

Président de Picardie Nature



« À l'âge de 11 ans j'ai adhéré, comme toute ma famille au Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Picardie (GEPOP) créé en 1991. Mon implication a accompagné l'évolution de l'association et de notre fédération France Nature Environnement. Je porte un regard lucide sur l'état de notre planète et la 6^{ème} extinction de masse de la biodiversité, sans être désabusé mais en pensant que les politiques devraient davantage écouter et respecter la société civile organisée. »

« Faire respecter la réglementation sur le droit de l'Environnement figure dans nos statuts. Pourtant, selon les cas de figure, nous sommes considérés par les pouvoirs publics comme des aiguillons salvateurs ou des empêcheurs de tourner en rond. Cette situation paradoxale crée parfois des tensions qui pourraient être évitées dans l'intérêt de tous. Elle nous expose également lorsque des représentants de l'État ne défendent pas assez le droit de l'Environnement »

Ce qui lui a donné envie de participer à la table ronde:

« Mettre en évidence, à travers l'action de Picardie Nature, la place du monde associatif dans une démocratie vivante et saine me semblait important. C'est dans cet objectif que je prendrai la parole lors de l'événement du 30 juin prochain. »

1 journée, 7 constats

Le fil rouge de cette journée: « Dans quelle mesure les associations sont-elles des lieux et des vecteurs de démocratie? » nous a amené à poser 7 constats.

1 Les associations sont des lieux de mise en action de la démocratie

● ● ● Animatrices du lien social et de la participation citoyenne, accompagnatrices du développement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté active, créatrices d'emplois et d'engagements, les associations sont des garantes et des piliers de la démocratie.

Miroirs de la diversité des territoires, les associations sont des espaces de vitalité et d'innovations démocratiques incomparables: ce sont des lieux où l'exercice du droit à participer aux décisions et aux actions est facilité par le « faire ensemble ». En participant collectivement à un projet associatif, les citoyen·nes regagnent du pouvoir

d'agir. Les associations contribuent à l'apprentissage de la vie en société. Elles sont et seront des accompagnatrices des transitions démocratiques.

On le souligne moins souvent mais elles sont aussi extrêmement créatrices, agiles et innovantes. Lors des quarante dernières années, elles ont contribué à refaçonner le modèle social français, de la solidarité à l'éducation populaire pour accompagner les transitions environnementales, sociales et/ou démocratiques.



L'initiative à suivre

L'accompagnement à la citoyenneté à tous les âges de la vie, c'est ce que propose la Fédération des centres sociaux des Pays Picards. En considérant la vieillesse comme une ressource pour la société, la FCS développe des activités pour accompagner l'avancée en âge des publics qu'elle accompagne. Découvrez les différents outils et activités proposés: vieillir.centres-sociaux.fr.



Fédération
des Centres Sociaux
et Socio-Culturels
des Pays Picards

Entendu le 30 juin

« Être membre d'une association est un exercice démocratique en soi où on apprend à faire des pas les uns envers les autres et à co-construire. » - Claire Thoury

« Oui, les centres sociaux et les associations sont des lieux et vecteurs de démocratie. Dans les centres sociaux, on accompagne les habitant·es à développer leur pouvoir d'agir. Collectivement, on apprend comment on peut trouver des solutions à nos petits gros problèmes du quotidien. » - Valérie Comblez

« Quand on est acteur de l'éducation populaire, la démocratie est un moyen et un but en soi. L'objectif étant que chaque citoyen trouve sa place dans la vie associative locale en donnant des clés de compréhension pour qu'il y arrive. » - Clément Lefebvre

« On est dans une situation démocratique préoccupante. Il faut qu'on fasse en sorte de renforcer cette démocratie représentative. Si on n'a pas confiance en les institutions, en la politique, on aura de plus en plus de mal à vivre ensemble. Il faut renforcer la démocratie civile et participative en renforçant les corps intermédiaires. » - Claire Thoury



« Pourquoi faut-il renforcer les corps intermédiaires? Pour faire collectif. Pour produire des aspérités, il faut des gens pour challenger les politiques. Pour construire un cadre politique commun. Pour accueillir les envies d'engagement. Pour permettre aux colères de s'exprimer. Pour répondre à un besoin de pouvoir agir pour trouver du sens, pour avoir une prise sur le quotidien. » - Claire Thoury

« Ce qui doit vraiment motiver le travail associatif c'est de la joie et de l'espoir. Vous êtes le ciment du pays, mais vous n'êtes pas seuls, les pouvoirs publics sont là aussi! » - Frédéric Leturque

« La démocratie s'est construite sur des choses collectives, quel meilleur moteur que les associations pour la mettre en œuvre? » - Thierry Coulomb

2 L'engagement bénévole, garant de la démocratie

● ● ● Aujourd'hui, 23% des Français-es de 15 ans et plus sont bénévoles dans les associations. Contrairement à ce que l'on peut entendre, le bénévolat n'est pas en « crise » et il continue de se développer en France dans un contexte de déconnexion entre une large partie de la population et ses représentants dans les domaines politiques, professionnels, scientifiques, etc. Sa progression peut être analysée comme une réponse à ce contexte. De nombreuses personnes retrouvent leur capacité d'agir en s'impliquant différemment dans la société. Néanmoins, les modalités d'engagement bénévole changent. Cette implication s'illustre notamment par un bénévolat qui s'accroît pour des causes comme la lutte

contre le dérèglement climatique ou en faveur de l'émancipation de tous-tes... On voit ainsi apparaître un engagement plus ponctuel, plus individuel, attaché davantage à des causes qu'à des organisations. De façon générale, l'aspiration forte à la participation qui parcourt la société se trouve dans ces nouvelles formes d'engagement. Les citoyen-nes et donc les bénévoles expriment de cette manière leur droit, leur revendication à participer à l'élaboration des décisions publiques.

Parce qu'il est constitutif de la démocratie, l'engagement bénévole doit être soutenu et facilité dans toutes ses formes et ses évolutions.



L'initiative à suivre

La vie associative constitue un espace de liberté pouvant permettre aux jeunes de trouver leur identité citoyenne, d'expérimenter en collectif, et d'ainsi contribuer activement au monde de demain. Cependant, l'investissement personnel dans un projet associatif et plus largement le montage de projet peuvent parfois paraître abstraits pour les jeunes. Il est donc important de les accompagner pour lever les freins à leur engagement. Le dispositif jeunesse de la MdA de Tourcoing est un dispositif local qui facilite la participation citoyenne des jeunes de son territoire. Pour en savoir plus: www.mda-tourcoing.fr/progress.php

Mda
Maison des Associations
de TOURCOING

Entendu le 30 juin

«Aujourd'hui, on est en train de rentrer dans une 3^{ème} ère de l'engagement autour d'une très grande cause : lutte contre pauvreté, environnement... où tout doit changer tout de suite, maintenant, on n'a pas le temps. On entre dans une aire de l'engagement des très jeunes, du retour des grandes causes, une ère de l'engagement radical dans le sens où l'on s'investit pour des changements profonds.

Il y a un engagement plus radical, dans le sens de prendre le problème à la racine pour changer les choses de manière profonde.» - Claire Thoury

«J'ai beaucoup d'espoir, ils (les jeunes) ont très conscience que les problèmes et causes doivent s'articuler les uns avec les autres, il-elles pensent la question de manière systémique avec une articulation des causes. Ca nous appelle à re-politiser notre manière d'être ensemble.» - Claire Thoury



« On entend souvent que les gens sont moins engagés.

Mais non : on a 1,5 millions d'assos et 20 millions de bénévoles. »

- Claire Thoury

«En Hauts-de-France, on va travailler sur du temps long sur la notion d'engagement avec la construction d'un parcours d'engagement depuis l'école afin de reconnaître l'engagement dès le plus jeune âge dans l'école et hors de l'école.» - Thouraya Abdellatif

3 Une condition d'exercice de l'engagement et de la démocratie : la simplification administrative pour les associations

● ● ● Au regard de ce que représente la vie associative en France, en terme de mobilisation citoyenne ou en terme d'activité économique, il est indispensable que les spécificités associatives soient mieux intégrées et prises en compte dans les textes et par les acteurs publics. L'activité des associations est aujourd'hui fragilisée par la complexité, la fluctuation et l'abondance de mesures. Pour rappel, dans 93% des associations, les responsabilités administratives sont exercées par des bénévoles exclusivement.



Afin de limiter les contraintes liées aux complexités administratives, des lieux de dialogue à l'échelle de l'État ou au niveau local doivent être créés. Associations et acteurs publics doivent donc engager un dialogue constructif pour travailler ensemble à réduire au maximum les contraintes administratives. L'enjeu est de leur permettre d'exercer pleinement leur activité sans nier les nécessaires critères de transparence et de bonne gestion de l'argent public.

Entendu le 30 juin

« L'engagement bénévole ne faiblit pas, mais par contre l'engagement à vouloir prendre des responsabilités dans une association, si. On ne prend pas de plaisir à administrer. » - Thierry Coulomb

« Ça se complexifie. Encore aujourd'hui on entend parler, comme depuis des années, de cerfa unique, mais on ne voit rien venir. » - Valérie Comblez

« L'accumulation de demande de pièces administratives pose la question de la confiance et bloque l'émancipation des citoyens. » - Valérie Comblez

« La simplification on y travaille, mais on a aussi une obligation de transparence auprès de nos populations. » - Antoine Sillani

« Le fait de rendre compte, je comprends que ce soit un sujet irritant, c'est possible. Mais les conditions du rendre compte sont importantes. Le rendre compte c'est quelque chose qui, sur la base d'un projet d'objectif et de moyen, permet que le dialogue soit tranquille et serein. Tout le monde rend des comptes. Vivre en société c'est faire ensemble. » - Frédéric Leturque



« On a besoin de confiance, qu'on nous fasse confiance dans nos expérimentations. Parfois vouloir nous faire rentrer dans des cadres très formels nous freine pour mener nos actions. » - Clément Lefebvre

« On prend du temps pour faire connaître un projet, c'est long d'obtenir la convention, ensuite les financements. Et parfois, de façon très rapide et brusque, on détricote très vite ce qu'on a mis en place dans les assos. La région a changé son angle d'attaque sur les services civiques, l'Etat a mis fin aux contrats aidés, dans quelques mois on redessine les contours de la politique de la ville... Il y a maltraitance administrative des associations, on a aucune visibilité, et donc pas de sérénité pour travailler dans nos quartier et nos villages. » - Intervention du public

4 La liberté d'association est un principe juridique fondamental d'une société démocratique

● ● ● La liberté d'association est un principe fondamental qui est issue de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association. Elle est solidement reconnue et protégée.

« Protégée par la Constitution et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, la liberté d'association est un des principes fondamentaux d'une société démocratique. A l'instar de la liberté de communication, de réunion et de manifestation, elle permet l'expression dans l'espace public de la pluralité des opinions et des intérêts collectifs au sein de la société. [...] Le Défenseur des droits constate, à travers les réclamations qu'il reçoit, une intensification des risques d'atteintes à la liberté d'association. Une telle évolution est hautement problématique dans un État démocratique. »

Défenseur des Droits, le 14 avril 2023

Garantie par la Constitution, la liberté d'association est régulièrement menacée. Cela se manifeste de différentes manières, plus ou moins insidieuses, comme des propos ou des mesures atteignant l'essence même de la loi de 1901. Par exemple, l'instauration du contrat d'engagement républicain au 1^{er} janvier 2022, soumet désormais les associations à une sorte de régime permanent d'autorisation administrative. On constate également que les activités d'expression collective, de plaidoyer ou d'interpellation, se voient sanctionnées et/ou entravées par les pouvoirs publics.



Entendu le 30 juin

« Sur le contrat d'engagement républicain, je pense que l'État ne comprend pas que ce n'est pas un contrat. » - Claire Houry

« Il faut qu'on s'interdise impérativement d'avoir une vision court-termiste. C'est la pression des assos qui a permis d'obtenir un financement spécifique sur la recherche sur le VIH. Ce sont les assos militantes qui ont politisé le débat. Tout ça, c'est grâce aux assos! 40 ans plus tard tout le monde salue l'action des assos qui ont permis ces avancées. Interdisons-nous d'avoir une vision court-termiste, et rappelons-le aux pouvoirs publics. » - Claire Houry

« C'est intéressant d'entendre ce ressenti. Face à l'urgence sociale et climatique, il est important qu'on sorte d'un registre d'opposition pour être vraiment ensemble. Je voudrais appeler à apaiser la confiance. » - Thouraya Abdellatif



5 Le rôle critique des associations est essentiel au fonctionnement démocratique

● ● ● Le rôle critique des associations est pourtant essentiel au fonctionnement démocratique. La richesse de la délibération collective qui accompagne la création d'une pensée critique fait vivre la démocratie. Les associations ont le mérite d'être des animatrices de la démocratie participative et de la co-construction au plus près des réalités de la cité. Via les interpellations et propositions que les associations remontent du terrain, elles assurent un rôle d'animation du débat public, fondamental en démocratie. Sans cela, la société se prive de l'intelligence collective dont elle recèle. À ce titre, la reconnaissance et la protection des libertés démocratiques des associations est un enjeu d'intérêt général.

La reconnaissance de la vertu de la contradiction pour la société et la démocratie sont en jeu ici. Nous ne demandons pas aux pouvoirs publics d'être d'accord sur le fond avec les prises de position de tous les acteurs associatifs. Mais de les respecter, les écouter, les protéger et surtout de les voir comme une plus-value au fonctionnement de notre démocratie, ce qu'elles sont, et non comme une menace.

« Les associations permettent à la société de rendre visible des problèmes ignorés par les institutions. En particulier, de nombreuses d'entre elles se sont structurées pour défendre et rendre audibles celles et ceux dont la voix est généralement trop faible pour être entendue. »

Défenseur des Droits, le 14 avril 2023

Les initiatives à suivre



CITOYENS EN COMMUNS est un commun numérique associatif au service de la démocratie. Il propose des espaces de concertation et d'assemblées animés par des associations. Pour en savoir plus: citoyens-en-communs.org



PROVOX c'est la plateforme française du dialogue structuré. Animé par le Cnajep, qui réunit plus de 70 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, Provox a pour mission de porter les contributions des jeunes en France au niveau européen. Dans ce but, Provox organise les campagnes de dialogue structuré au niveau national. Celles-ci comprennent des phases de consultation, l'organisation d'événements de débats jeunes-élus, l'accompagnement des acteurs du dialogue structuré en France, la participation aux réunions politiques et aux conférences européennes de la jeunesse, la mise en oeuvre des résultats de la campagne... Pour en savoir plus: provvox-jeunesse.fr/provvox

Entendu le 30 juin

« Les associations sentent souvent un climat de défiance, un climat d'auto-censure, elles ont peur de perdre leurs subventions, tous ces éléments peuvent renforcer en miroir la défiance des citoyen.nes. La société civile doit être libre de revendiquer leurs propres projets, de revendiquer une parole libre. » - Thierry Coulomb

« Les pouvoirs publics mettent parfois les assos dans une situation de porte-à-faux. Parfois quand on appuie là où ça fait mal, les pouvoirs publics nous renvoie une image d'enquiquineur. » - Patrick Thierry

« J'attends qu'on se frotte (avec les pouvoirs publics), qu'on confronte nos désaccords pour trouver un accord et avancer en toute sérénité » - Valérie Comblez

« Le dialogue est le ciment de beaucoup de choses. » - Antoine Silanni



« Il faut permettre aux colères de s'exprimer: pendant les 6 derniers mois on a vécu un conflit des légitimités, des millions de français dans la rue n'ont reçu que du mépris. Le mépris entraîne la colère. Le problème c'est quand la colère ne s'exprime pas, qu'est-ce qu'il se passe? Ca implose. Comment on fait pour faire société si on n'est pas en capacité de voir cette violence s'exprimer? » - Claire Houry

« Il y a des relations saines entre les assos et les pouvoirs publics. On dialogue de mieux en mieux depuis quelques années, on ne peut pas dire que ça se passe mal dans sa globalité. Certes y a un débat au niveau national, mais au niveau local ça se passe très bien. » - Antoine Silanni

La démocratie est souvent un principe de gestion interne des associations

● ● ● Face aux contraintes externes, les associations agissent d'abord sur elles-mêmes, en travaillant à la revitalisation de leurs espaces démocratiques internes et en réinventant leurs pratiques afin de les rendre plus inclusives. Aucune obligation à un fonctionnement démocratique n'est inscrite dans la loi du 1^{er} juillet 1901, néanmoins beaucoup d'associations essayent d'appliquer des pratiques de gestion interne éthiques, en accord avec leur projet associatif et les valeurs qu'elles défendent.

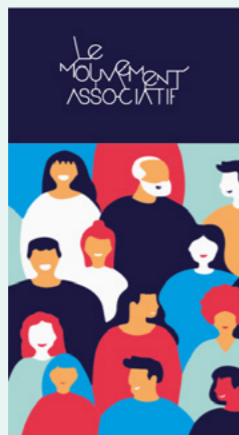
Être inclusive, savoir accueillir et donner la parole à tous les publics dans leurs modes de gouvernance relève d'un double enjeu pour les associations :

- Un enjeu externe car cela permet de renforcer leur rôle dans le débat public, en donnant la possibilité à ceux et celles qui en sont éloignées d'y participer et en faisant émerger une parole collective.
- Un enjeu interne de renouvellement et d'élargissement des gouvernances associatives.

Les initiatives à suivre



Le réchauffement climatique est un problème majeur posé à l'humanité toute entière, pourtant des solutions existent et les associations ont un rôle moteur pour proposer des solutions innovantes. Certaines ont déjà bien avancé sur le sujet mais elles manquent de visibilité et leurs bonnes pratiques peinent à se globaliser. C'est pourquoi, le projet TEDDA réunissant des structures actives à l'échelle européenne, vous propose de télécharger sur le site internet www.tedda.eu/fr, des portraits d'initiatives inspirantes, des outils de sensibilisation à l'urgence climatique et des méthodologies indispensables pour engager une transition écologique durable.



Les associations ne sont pas dépourvues d'inégalités, comme en témoignent les gouvernances associatives qui ne sont pas toujours marquées par la diversité de notre société. Or, une société dans laquelle les femmes et hommes s'engagent n'a de sens que si elle est au service d'une société inclusive dans laquelle chacun et chacune doit pouvoir participer. C'est dans ce cadre que le Mouvement associatif et sa commission engagement ont créé l'**Inclusiscore**, un outil d'auto-diagnostic du degré d'inclusion de son association, sous forme d'atelier participatif pour prendre en main cet outil libre et accessible : www.inclusiscore.org.

Entendu le 30 juin

«L'État aussi se remet en questions. On a entendu beaucoup d'humilité, on est également en constante réforme, notamment sur la participation citoyenne. On doit aussi apprendre et nous transformer, il est important qu'on le fasse ensemble et en confiance.» - Thouraya Abdellatif

«Si on revendique avoir un rôle, on se doit d'être exemplaires : être inclusifs, et par conséquent proposer un accès égal aux gouvernances.» - Thierry Coulomb

«Ce n'est pas parce qu'on est une asso qu'on est top tout le temps, il est important de se regarder dans le miroir avec comme objectif se dépasser et relever le niveau du débat public. Les jeunes attendent de nous qu'on soit exemplaires, ça ne veut pas dire être parfait mais montrer l'exemple.» - Claire Thoury



Une condition d'exercice de l'engagement et de la démocratie: s'appuyer sur l'expertise des citoyen·nes et des associations

- ● ● Dans chaque décision publique, il est important qu'il y ait toujours de l'expertise et de la contre-expertise.

Aujourd'hui, le sentiment de défiance est en grande partie alimenté par le fait que les citoyen·nes ont l'impression de ne plus avoir de prise sur les décisions politiques. Les dispositifs de participation citoyenne visent à redonner une place aux citoyen·nes dans la fabrique de la politique publique.

Lorsque les citoyen·nes retrouvent des capacités à comprendre et/ou à agir sur les choix qui sont faits en leur nom, on développe leur pouvoir d'agir. Les espaces de dialogue collectifs de prises de décisions doivent donc réunir et prévoir les conditions pour la participation effective de tous·tes du début à la fin du processus.

De par leur connaissance des habitantes et habitants et des territoires, les associations peuvent jouer un rôle de mobilisation et d'appui dans la conception et l'animation des modalités de concertation. Parfois, les associations sont convoquées pour leur pouvoir d'expertise sur un sujet. Ces prérequis de la co-construction s'appliquent également lorsque l'expertise et l'avis des associations est sollicité dans la construction des instances de décisions des politiques publiques.

Il est de la responsabilité des élu·es d'intégrer pleinement les citoyen·nes mais également les associations dans la construction des politiques publiques. Le monde associatif ne demande qu'à reconstruire une relation de confiance et de proximité avec les pouvoirs publics, sur une reconnaissance du rôle, des spécificités et des forces de chacun. Donnons corps à un nouveau contrat partenarial entre pouvoirs publics et associations.



Les initiatives à suivre

LE PACTE DE POUVOIR VIVRE (PPV) pense qu'il est possible de sortir des crises actuelles en redonnant à chacun le pouvoir de vivre et d'agir à toutes les étapes de notre vie. Aujourd'hui, plus de 60 membres, dont le Mouvement Associatif, composent le PPV, cette diversité d'acteurs représente tous les champs d'activité qui composent notre société. En s'organisant collectivement, le PPV vise à ce que la parole de la société civile soit prise en compte par les pouvoirs publics et les partis politiques. Lors des élections présidentielles de 2022, le PPV a auditionné les candidat·es puis a formulé 90 propositions: www.pactedupouvoirdevivre.fr.



Entendu le 30 juin

«Les français·es ont envie d'être plus que consultés, de vraiment participer aux décisions qui sont prises.» - Claire Houry

«La démocratie électorale est en crise, beaucoup de citoyen·nes ne se sentent pas représentés, il y a un manque de confiance envers les élu·es. Les dispositifs de démocratie participative peuvent parfois produire plus de méfiance que de résultats. Il nous faut créer des espaces où on peut s'exprimer et être écouté·es. Mettre en mouvement les choses globalement.» - Thierry Coulomb

«S'il y a création d'instances de consultation, ne rien faire derrière ne peut que créer des tensions. Si on donne des espaces d'écoute et d'expression de la colère, mais qu'on reste dans une écoute passive, on crée de la frustration.» - Clément Lefebvre

«Être élu·e, ce n'est pas forcément être populiste, dire oui à tout. C'est aller dans le sens de l'intérêt général et de la justice. Au local, on peut faire de la co-construction, mais de manière plus générale c'est plus difficile.» - Antoine Silanni



«On est dans une société engagée, il faut le dire et le redire. Mais comment on fait pour passer d'une société engagée à une société politisée? Comment on fait pour construire un récit collectif, politique, car ce dont on souffre c'est cette absence de politisation? Premièrement, il faut renforcer les corps intermédiaires. Deuxièmement, il faut donner du pouvoir d'agir aux individus.» - Claire Houry

«Dans notre société civile organisée, on a jamais été autant unis et solidaires qu'aujourd'hui, parce qu'on investit significativement les alliances et parce qu'on n'a pas peur de dire les choses franchement et de s'organiser pour faire bouger les choses. C'est le temps des corps intermédiaires, on a besoin d'être forts, solidaires entre nous et exigeants les uns avec les autres. On a besoin d'éducation populaire, on a besoin de clés pour comprendre le monde auquel on est confronté, et on a besoin d'un même langage. C'est le temps des citoyen·nes et du pouvoir d'agir.» - Claire Houry

Les recommandations pour l'après

7 RECOMMANDATIONS

Destinées aux responsables publics pour permettre aux associations de rester des lieux et vecteurs de démocratie

- 1 Consulter mieux et plus souvent les associations** car leur action transversale et leur expertise permettent de remettre au centre de la discussion les besoins et remontées des territoires.
- 2 Soutenir la formation et la sensibilisation** de tous-tes aux enjeux de démocratie et d'engagement en reconnaissant les compétences des associations pour accompagner ce dialogue social.
- 3 Renforcer les corps intermédiaires** (associations, syndicats, nouvelles formes de collectifs...).
- 4 Mieux protéger les associations** face aux répressions abusives à l'image de la protection dont peuvent bénéficier les syndicats dans leurs activités.
- 5 Garantir le droit d'interpellation des associations** en reconnaissant les activités de plaidoyer comme des activités d'intérêt général.
- 6 Expliquer et rendre transparentes** les démarches d'attribution des financements.
- 7 Encourager les démarches de participation citoyenne** à toutes les échelles de la société et surtout en organisant la concertation dans des conditions qui permettent la participation de tous-tes du début à la fin de la décision.

6 RECOMMANDATIONS

Destinées aux associations et responsables associatifs pour valoriser leur rôle de lieux et vecteurs de démocratie

- 1 Rendre plus visible** ce qu'elles font déjà en croisant savoirs pratiques et théoriques.
- 2 Rejoindre et valoriser les réseaux associatifs** pour partager les apprentissages et se construire une armure conjointe contre les tendances répressives.
- 3 S'engager dans des démarches de long terme** pour progresser sur les volets démocratique, social, environnemental, afin d'accompagner les différentes transitions de notre société et les nouvelles formes d'engagements.
- 4 S'outiller pour développer un dialogue** avec les pouvoirs publics ; société et les nouvelles formes d'engagements.
- 5 S'ouvrir au débat et au changement interne** avec des méthodes de concertation transparentes pour être plus cohérentes avec les valeurs et les messages portés.
- 6 Accompagner les démarches de participation citoyenne** en partageant la culture et l'expertise de l'association.



D'autres initiatives à suivre

● ● ● Qui n'a jamais voulu agir pour l'avenir de la planète? A priori, trois Français sur quatre souhaitent s'engager sur cette question, selon un sondage réalisé en mars 2021. Oui, mais alors comment faire? France Nature Environnement a créé **Sentinelles de la Nature**: la première communauté citoyenne connectée, partout en France, pour géolocaliser les dégradations des milieux naturels, les résoudre et promouvoir les pratiques vertueuses! Pour rejoindre la communauté: sentinellesdelanature.fr

● ● ● **La Mine Hauts Savoires** est un espace numérique de partage de ressources diverses autour de neuf thématiques qui croisent les champs d'action de l'administration publique et du monde associatif. Cette espace a vocation à croiser les points de vue et les savoirs afin de tirer des enseignements opérationnels sur des sujets précis.

Découvrez ce commun numérique et contribuez à créer des liens entre associations, recherche scientifique et administrations publiques autour de champs d'action partagés afin d'améliorer collectivement nos pratiques: <https://mine-hauts-savoires.org/>

● ● ● Ombelliscience, l'agence régionale de culture scientifique technique et industrielle en Hauts-de-France, a présenté le jeu **«Femmes scientifiques et techniciennes à travers les époques»**. Un jeu conçu par le Carrefour numérique, diffusé sous licence libre et à télécharger gratuitement sur ce site: www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/carrefour-numerique2/ressources-en-ligne/jeu-femmes-scientifiques

● ● ● **L'action Éducation à la Citoyenneté Numérique (ECN)**, portée par le CRAJEP Hauts-de-France, a pour objectif d'accompagner et former les acteurs éducatifs des Hauts de France à un usage responsable et éclairé des technologies numériques. Éduquer à la citoyenneté numérique c'est donc permettre aux individus d'exercer la plénitude des droits qui leur revient sur Internet mais également de questionner les responsabilités auxquels ils sont soumis.

En savoir plus:

crajep.hdf.org/education-a-la-citoyennete-numerique



Mine Hauts Savoires



Sources & Ressources

- **Défenseur des droits**, «Des risques d'atteintes aux droits et libertés qui fragilisent la démocratie», avril 2023
- **Francis Calcoen et Danièle Erouart** - CESER Hauts-de-France « Démocratie Participative et expression citoyenne. Quelles perspectives pour le CESER HdF? », février 2022
- **Nils Pedersen et Yannick Blanc** – Juriassociations « La résilience démocratique s'appuiera sur les associations », avril 2022
- **Observatoire des Libertés Associatives**, « Une citoyenneté réprimée », 2020
- **Sandrine Soloveicik et Gabriela Martin** - La France et le Monde « Organiser la résilience démocratique avec les associations: de l'associativité comme remède aux populismes », février 2023



Le MOUVEMENT ASSOCIATIF

\ Hauts-de-France

Le Mouvement Associatif des Hauts-de-France représente une grande partie des 100 000 associations actives en région Hauts-de-France, réunies autour de réseaux sectoriels, mais également autour d'une animation territoriale proche des associations locales. Par le biais de ses membres, il couvre différents champs d'activités : sport, culture, jeunesse, éducation populaire, solidarité internationale, sanitaire, social, environnement...

Son ambition est de permettre aux associations de faire mouvement pour favoriser le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux et pour tendre vers une société plus juste, plus durable et plus humaine. Son rôle est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative et d'être le portevoix de la dynamique associative en Hauts-de-France.

Les représentants des secteurs associatifs



Les représentants des territoires



| Siège social |

8-10 rue Baptiste Monnoyer, 59800 Lille

| Pôle administratif |

ESSpace Amiens, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin – 80000 AMIENS

06 77 13 67 50 | contact@lmahdf.org

@lemouvementassociatifhdf

@MouvAssoHDF

@lmahdf

www.lmahdf.org